

## ÉDITORIAL

Georges Bensoussan

Mémorial de la Shoah | « [Revue d'Histoire de la Shoah](#) »

2009/1 N° 190 | pages 5 à 13

ISSN 2111-885X

ISBN 9782952440981

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-revue-d-histoire-de-la-shoah-2009-1-page-5.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Mémorial de la Shoah.

© Mémorial de la Shoah. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## ÉDITORIAL

Il y a quinze ans, le 7 avril 1994, commençait au Rwanda un épisode fulgurant de tueries qui fut dès les premières heures une machine génocidaire, et non un énième épisode de ces « massacres si communs à l'Afrique » comme le susurrait la *vox populi*. Il ne s'agissait pas d'une explosion désordonnée de violences, en effet, mais de tueries préparées de longue date dans l'ombre du pouvoir du président Habyarimana. Il ne s'écoule ainsi que vingt-cinq minutes entre l'attentat perpétré contre son avion le 6 avril 1994 et l'édification des premiers barrages destinés à s'emparer des Tutsi. « Se tromper sur la guerre, c'est se tromper sur la société », notait jadis Pierre Clastres (cité ici par Stéphane Audouin-Rouzeau). Car la guerre dit en creux la société qui la porte, elle met au jour la vérité du monde social.

80 % des victimes sont tuées au cours des huit premières semaines. Certains jours, jusqu'à 20 000 personnes sont assassinées, sur place. À partir du 2 mai 1994, on commence à massacrer ceux que l'on a préalablement rassemblés. S'il y eut bien, ici et là, quelques épisodes de résistance, comme à Biserero (cf. Ernest Mutwarasibo), même là, le bilan est effroyable : à Biserero, par exemple, 1 000 personnes seulement ont survécu sur les 50 000 qui s'y sont trouvées piégées.

Rien, vraiment, n'aurait laissé présager cette « explosion de violences » ? On sait que le génocide des Arméniens avait été précédé de signes avant-coureurs, à commencer par la vague de massacres des années 1894-1896 et la mobilisation occidentale (marquée en

France par les prises de positions du journaliste Pierre Quillard et des députés Denys Cochin et Jean Jaurès, par exemple). Suivies par le congrès international arménophile de Bruxelles en 1902. Rien de tout cela, pourtant, ne sut empêcher le massacre de 1915. La Shoah fut, elle aussi, précédée de mille signes, notamment la présence des prisonniers russes, Lilienblum, Brenner et Ahad Aham bien avant 1914, et les pogroms ukrainiens de 1918-1921.

Au Rwanda, les premiers massacres eurent lieu en novembre 1959. Ils recommencèrent au début de l'année 1965, entraînant la mort de plusieurs milliers de Tutsi. Le scientifique anglais Bertrand Russell, surtout connu alors pour avoir institué (avec Jean-Paul Sartre) le « Tribunal Vietnam », avait comparé ce massacre, en horreur, à l'extermination des Juifs (cf. Yves Ternon). Le parallèle était-il surfait ? Les similitudes, pourtant, étaient frappantes entre le vocabulaire nazi stigmatisant les Juifs et le vocabulaire des extrémistes hutu faisant des Tutsi des *inyenzi* (des cafards, des cancrelats, des insectes de nuit). D'autres signes, plus immédiats, étaient perceptibles : plongée dans la guerre civile depuis la fin de 1990, l'armée rwandaise avait vu gonfler ses effectifs de 5 200 soldats à 50 000 entre octobre 1990 et juillet 1992. Dans le même temps, la part des dépenses militaires était passée de 15 % à 70 % du budget national. Entre janvier 1993 et mars 1994, enfin, le gouvernement de Kigali avait acheté à la Chine 580 000 machettes, un stock disproportionné au regard des besoins agricoles du pays.

Mais c'est sur le plan de l'opinion surtout que la situation devenait inquiétante. Chez une partie des Hutu et dans la classe politique qui dirigeait alors le pays, une mentalité quasi-paranoïaque s'était cristallisée sur un ennemi intérieur accusé de chercher à encercler et à tuer. Le génocide, dès lors, devenait une réaction de légitime défense.

Dès le début de la tragédie, le 7 avril 1994, les clichés racistes vont parasiter l'entendement d'un grand nombre d'Occidentaux. L'Afrique, ce continent lointain et à demi sauvage où des peuples continuaient à s'entretuer « sans raison », intéressait déjà peu. Ces poncifs dignes du *Dictionnaire* flaubertien furent repris, mot pour mot, par la

« Mitterrandie » de 1994, par le souverain lui-même, humaniste éclairé, et par ses courtisans qui semblaient ne plus même savoir lire les reportages du correspondant du *Monde* au Rwanda, Rémy Ourdan, qui, dès les premières semaines, permettaient au simple quidam de comprendre qu'il ne s'agissait pas d'un massacre de plus.

« Le Rwanda n'intéresse personne », note ici l'écrivain sénégalais Boubacar Boris Diop. L'indifférence tue. C'est même un vecteur du massacre plus sûr que la haine : laisser faire et s'accoutumer, eût dit Charles Péguy qui dénonçait souvent cette dérive dans les *Cahiers de la Quinzaine*. Pourtant, ici, ce ne fut pas faute d'avoir alerté les nations. Le 11 janvier 1994, le général canadien Roméo Dallaire, commandant la force de l'ONU pour le Rwanda (MINUAR), avait secrètement prévenu le QG de l'organisation à New York. Voyant venir la tuerie et en saisissant même tous les préparatifs de terrain, il réclame pour ses troupes un élargissement de la marge de manœuvre. Mais le secrétaire général de l'ONU, l'Égyptien Boutros-Ghali, refuse de l'entendre. Pire même. Deux semaines après le début du génocide, le 21 avril 1994, l'ONU retire la majorité des troupes de la MINUAR.

On pourrait soutenir à bon droit que parler d'un génocide des Tutsi revient à accréditer le délire racial qui a fait d'une distinction sociale un clivage ethnique. Le b.a.-ba du politique nous enseigne pourtant que c'est l'ennemi seul qui nous désigne et nous dicte les règles du combat. Quand bien même les victimes se refusent à le reconnaître. Un groupe, rappelle Yves Ternon, n'existe que dans le regard de l'agresseur. Le mot génocide, par ailleurs, est aujourd'hui d'un mésusage courant. On s'en réclame à tort et à travers comme si cette qualification seule valait reconnaissance de la souffrance. Ou bien on le rejette parce qu'il constitue une tache indélébile pour la mémoire d'une nation : c'est l'attitude actuelle de la Turquie. Au printemps 1994, la plupart des États vont user de prouesses sémantiques pour éviter l'emploi de ce mot. Car si la tuerie en cours est un génocide, cet aveu, pour le droit international, vaut ordre d'intervenir. On s'est donc gardé de prononcer le mot fatal. Ainsi, si le vocable forgé 50 ans

plus tôt par Raphaël Lemkin était bien reconnu internationalement, cette reconnaissance n'était pas synonyme d'un bon usage. Le mot fut utilisé à tort, par exemple en Bosnie en 1993, voire fut ridiculement dévoyé par Vladimir Poutine qui, en août 2008, stigmatisait le « génocide » perpétré par les Géorgiens contre les Ossètes. Sans oublier l'ineffable rhétorique arabe qui depuis des décennies vitupère le « génocide » des Palestiniens par les Israéliens (ce qui constituerait donc, à ce jour, le plus long génocide de l'Histoire)<sup>1</sup>.

\*\*\*

Le colonisateur européen (allemand avant 1918, belge ensuite) a porté un regard racialisant sur une réalité sociale rwandaise segmentée en trois groupes : les Hutu, les Tutsi, les Twa. Cette invention d'un ethnisme sans ethnies a commencé dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, en 1863, avec la venue au Rwanda du premier visiteur européen, l'Anglais John Hanning Speke. À partir de ces premières « explorations », le racialisme qui triomphe alors en Europe (on est en pleine offensive des anti-Lumières) réécrit l'histoire de l'Afrique (cf. Faustin Rutembesa), décrivant les Tutsi comme le « peuple des conquérants » (des Hamites venus d'Égypte et d'Éthiopie), pasteurs et « aristocrates »..., et les Hutu comme le « peuple conquis », « indigènes d'origine bantoue » rassemblant une majorité d'agriculteurs frustes. L'ethnologie coloniale « a inventé une histoire non africaine à un pays africain », écrit Boubacar Boris Diop...

Certes, l'Europe n'invente pas les Hutu, les Tutsi et les Twa. Seulement en fait-elle des races distinctes assimilant les Tutsi à des « aristocrates » dominant la « plèbe » hutu. Cette « distinction raciale » se traduit dès les années 1930, *via* l'administration belge, par la délivrance de « livrets d'identité » sur lesquels figure la mention « ethnique » (hutu, tutsi, etc.). Les Belges, pour reprendre le mot de Gérard Prunier, vont « raciaiser la conscience »...

---

1. À Paris, le 28 décembre 2008, au moment de l'offensive israélienne contre le mouvement islamique Hamas à Gaza, des manifestants arabes affichaient sur leurs banderoles : « Shoah à Gaza ».

Mais ni l'ethnisme, ni *a fortiori* une religion amenée dans les fourgons du colonialisme (le catholicisme, ici mis en accusation par Paul Rutayisire) ne sauraient à eux seuls rendre compte de la tragédie. D'autres vecteurs concourent à former le « terreau génocidaire », à commencer par un arrière-plan démographique trop rarement pris en compte dans la réflexion des historiens. La pression humaine est forte, en effet, dans la région des Grands Lacs où, entre 1987 et 1994, elle se conjugue avec une chute de la production vivrière. Le taux de croissance démographique (3,8 % par an en 1975) est l'un des plus élevés du monde : de 2,4 millions d'habitants en 1962, la population du Rwanda grimpe à 7,2 millions en 1991 (dont 50 % sont âgés de moins de 20 ans). Dans cet étroit pays (26 000 km<sup>2</sup>), la pression foncière se fait dramatique quand 90 % de la population vit encore de l'agriculture.

Avec la construction d'identités ethniques hostiles les unes aux autres, et une figure du Tutsi construite comme le fut la figure du Juif en Europe, entité étrangère et hostile, présence nuisible et inassimilable, la porte était ouverte à l'idée d'extermination quand prévaut le rêve archaïque d'un monde sans ennemi ni altérité. Ainsi retrouve-t-on les mêmes stéréotypes et les mêmes figures grimaçantes dans le premier grand discours d'Hitler visant les Juifs (1920) et dans le discours antitutsi de la revue *Kangura*. Une même obsession de la souillure, une même volonté d'exclure de l'espèce humaine. À cette différence près que le délire idéologique nazi, ancré dans l'histoire longue de l'Allemagne, explique la faible occurrence du viol de femmes juives par les nazis convaincus. Tandis que dans les tragédies tutsi et arménienne, le viol fut une part intégrale du désastre, une arme d'humiliation et de jouissance sadique du bourreau.

\*\*\*

« Lorsque la mémoire va ramasser du bois mort, elle rapporte le fagot qui lui plaît », dit le proverbe africain (cité par Boubacar Boris Diop). Quel regard porter après coup sur la catastrophe génocidaire, quand ce n'est ni la victime ni même le bilan qui la constitue, comme nous le dit Assumpta Mugiraneza, mais l'intention. Quant à l'historien qui travaille sur les « violences extrêmes », n'est-il pas d'emblée suspect, s'interroge Stéphane Audouin-Rouzeau ? N'éprouve-t-il pas quelque secrète fascination pour son objet d'étude, n'en tire-t-il pas quelque jouissance masquée ? Travailler sur ces « objets détestables » (Paul Zawadski) ne le classe-t-il pas illico parmi les esprits fêlés fascinés par la violence ? Tenter d'analyser un génocide, poursuit Audouin-Rouzeau, c'est pénétrer l'univers mental des victimes et celui des assassins. Autant cela fut relativement aisé pour les historiens de la Shoah, autant l'affaire est beaucoup plus difficile vis-à-vis du Rwanda. De surcroît, s'il est rwandais lui-même, l'historien appartient forcément à l'un ou l'autre camp... Comment comprendre sans pathos, sans cris et sans haine, la vengeresse qui déforme le regard, ces pratiques de l'extrême cruauté qui cherchent à faire souffrir avant d'assassiner ?

Le romancier lui-même peut-il rendre compte de cette souffrance, demande Boubacar Diop ? Peut-il tout confondre dans un discours de « lamentation universelle » qui finit par ne plus rien discerner politiquement en renvoyant dos à dos assassins et victimes ? D'autant plus qu'au Rwanda, à la fin des tueries, les télévisions occidentales montrèrent généreusement le flux de réfugiés hutu dans lequel s'étaient glissés un grand nombre de tueurs qui fuyaient vers l'ouest. Il ne s'agit pas non plus, poursuit Boubacar Diop, de parler de cette histoire avec emphase en faisant étalage de « grands sentiments ». La vérité de l'histoire est le plus souvent minable, sordide et petitement faite de ruelles quand les naïfs rêvent de ponts d'Arcole et de soleils d'Austerlitz. Le romancier doit plonger dans des puits de violences sans nom, là où la souffrance n'amende pas mais rapetisse et rend le plus souvent méchant, recroquevillant l'individu sur lui-même. « Et, de fait, écrit Boubacar Diop, la traversée du miroir, [...] loin de rendre les hommes maîtres de leur destin, les mène souvent à la folie et au désespoir. »

Le Rwanda est le seul État post-génocide où victimes et bourreaux sont forcés de cohabiter. Le négationnisme s'y déploie sous les yeux des victimes, parfois même porté haut par ceux-là mêmes qui ont tué leurs proches. À la souffrance du deuil, rappelle Assumpta Mugiraneza, s'ajoute la violence du déni quand, après avoir tué l'humanité de la victime, on en tue ensuite l'innocence. L'idéologie génocidaire ne s'éteint pas avec le génocide, elle poursuit son chemin, comme dans l'Arménie turquifiée des années 1918-1930, ou comme avec les Juifs d'aujourd'hui, devenus la cible angulaire de la haine antioccidentale dans le monde arabo-musulman et même de plus en plus souvent au-delà. Dans le Rwanda post-génocide, témoigne Rose, « le choix était simple, il fallait choisir de vivre ou devenir fou ». C'est là, en résumé, la situation des victimes obligées de côtoyer leurs assassins et auxquelles, de surcroît, l'État demande de pardonner. Alors que, dans le même temps, il ne se passe pas une semaine au Rwanda sans qu'ici ou là on tue quelques Tutsi. À cette situation, qui évoque en demi-teintes la Pologne antisémite de 1945, fait écho l'absence d'indemnisation économique des victimes, tandis que d'importants crédits sont débloqués pour incarcérer les milliers de tueurs.

Pour ceux-là mêmes qui sont emprisonnés et/ou exilés, le négationnisme a d'abord une fonction pénale (cf. Hélène Dumas). Si, dans l'histoire de la Shoah, l'enjeu fut surtout idéologique, il l'est ici également mais à un moindre degré. Il tente en premier lieu de mettre en avant l'absence d'un plan écrit d'extermination, feignant d'oublier qu'un tel document n'existe pas davantage pour la Shoah, contrairement à l'affirmation de quelques historiens rwandais (cf. Hélène Dumas). Parce que, par définition, comme l'histoire de la Shoah le montre amplement, un génocide implique le secret et l'euphémisation. En deuxième lieu, fait-on valoir dans ces mêmes milieux, on aurait assisté au printemps 1994 à un « double génocide », version politiquement correcte des « incompréhensibles tueries interafricaines » d'autrefois. La parenté avec le discours nazi est frappante, lui qui affirmait, on s'en souvient, l'existence d'une « guerre entre les Juifs et les Allemands », les Juifs ayant par la

voix de Haim Weizmann, président de l'Exécutif sioniste, « déclaré la guerre au Reich » le 5 septembre 1939. Lequel ne fit donc que se défendre. La thèse du « double génocide » renvoie dos à dos tueurs et victimes, à l'instar de ces Européens fatigués d'aujourd'hui qui veulent faire de la Shoah une affaire judéo-allemande. La thèse des « torts partagés », ou comment s'en laver les mains. Une « thèse » d'autant plus facilement admise par le grand public que l'exode de juillet 1994, répercuté par les médias du monde entier, a télescopé les images, mêlant bourreaux et victimes dans une même souffrance, objet d'une même compassion. Ceux qui, dix jours auparavant, jouaient encore de la machette, devenaient des victimes en un temps où la victime constitue la figure centrale de l'ordre compassionnel.

À cette confusion qui sert les assassins s'ajoute le troisième pan d'un discours négationniste qu'on a déjà vu à l'œuvre dans les cas juif et arménien, et qui décline en trois temps la contradiction suivante :

- le crime est nié ;
- sa négation met en lumière la perversité des « victimes » ;
- c'est pourquoi, si le crime n'a jamais eu lieu, il eut mérité d'exister...

Quinze après le génocide africain, la seule trouée de lumière demeure la justice internationale. Que des assassins puissent être jugés et condamnés longtemps après les faits, souvent même très loin des lieux où ils ont été perpétrés, c'est là l'avancée la plus remarquable du concept d'humanité. Certes, la justice internationale, rappelle Dirk Clausmeier, n'a pas été inventée avec le premier procès de Nuremberg (novembre 1945). Mais à Nuremberg, explique-t-il, les Alliés ont surtout poursuivi les crimes commis contre eux (crimes contre la paix et crimes de guerre), édulcorant la spécificité du génocide des Juifs (ce sera l'une des raisons du procès Eichmann, seize ans plus tard) comme le concept de génocide élaboré par Raphaël Lemkin. Les crimes, explique Yves Ternon, ont été amalgamés et il faudra un lent travail de recherche pour discerner les différences de

nature entre les crimes, tout en récusant en même temps toute échelle des souffrances. La nouveauté avec le Tribunal pénal international, c'est qu'il ne s'agit plus d'une « justice de vainqueurs », et que le génocide, loin d'en être l'objet secondaire, figure au contraire au centre de sa réflexion. Mais c'est là aussi le signe de notre entrée dans le temps des destins de masse<sup>1</sup>.

Georges Bensoussan

---

1.Cf. Yves TERNON, *L'Innocence des victimes au siècle des génocides*, Paris, Desclée de Brouwer, 2001 ; Pierre-André TAGUIEFF, *La Judéophobie des modernes*, Paris, Odile Jacob, 2008.